

Informations pratiques :

- **Difficulté :** Circuit moyen
- **Durée :** 4h30
- **Distance :** 16km
- **Balisage :** jaune

A VOIR :

- Les étangs de Bornet
- La Croix de la Motte et de Beaune
- Point de vue depuis la Pierre de Roche

Départ devant la Mairie

- Face à la mairie, prendre la route à gauche direction Bois de Favant, puis prendre la première à gauche et le chemin à droite qui longe le bois (GR 41-46).
- Après environ 1 km, prendre le chemin à gauche jusqu'au hameau de Bornet.
- A Bornet, prendre à droite la Départementale 7 sur 100 mètres, puis à gauche sur 30 mètres (D 55).
- Prendre ensuite le chemin sur la gauche, passage entre deux étangs.
- Au carrefour de la Motte (croix sur la droite), prendre la route en face sur 300 mètres, puis le chemin à gauche.
- De retour sur la route, poursuivre à droite sur 500 mètres et prendre le chemin à droite dans le virage.
- Arrivé sur la D 14, prendre à droite sur environ 200 mètres, puis le chemin à gauche.
- Passer le ruisseau et aller jusqu'au lieu-dit La Maison du Loup. Prendre la route à gauche.
- Passer le carrefour, continuer tout droit en direction de Chauge, puis prendre le chemin dans le bois, à droite.
- Revenir ensuite sur la route, prendre à droite sur 50 mètres, puis à gauche sur 100 mètres (direction les Bourdelles), et prendre le chemin à droite, dans le bois.
- Au hameau de Beaune, poursuivre sur la droite, puis encore à droite sur la D7 sur 150 mètres. Tourner ensuite à gauche, pour aller au hameau du Theil.
- Au Theil, tourner à gauche au carrefour et poursuivre sur la piste. Passer le ruisseau sur la passerelle.
- En haut de la côte, prendre à gauche pour rejoindre le hameau de la Trimouille. Puis la route sur la droite sur 300 mètres.
- Au carrefour, prendre à gauche et suivre la D 55 sur 600 mètres. Puis prendre le chemin à droite.
- Arrivé sur la route d'Auge, on rejoint le GR 41-46. Prendre à gauche sur la route pendant 300 mètres, puis le chemin à gauche qui ramène à Bord-Saint-Georges.
- Traverser la Départementale 14 et prendre la rue des Dames sur la gauche, puis deux fois à droite, passer devant la boulangerie et rejoindre la place de la Mairie.

